

Discours prononcés par M. Marcel Jaquier, doyen d'âge, et M. Jean-Damien Meyer, benjamin de l'Assemblée

Séance inaugurale de l'Assemblée constitutive pour la fusion du Grand Fribourg

Seules les paroles prononcées font foi

M. Marcel Jaquier (Marly), doyen d'âge de l'Assemblée

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Délégué-e-s,

Merci de me faire l'honneur de m'exprimer ce soir. Si je suis un peu étonné de me retrouver l'aîné de cette assemblée constitutive, c'est avec enthousiasme et plein de confiance que je me réjouis de rechercher et de trouver ensemble des solutions aux problèmes communs.

Comme la vôtre peut-être, ma vie s'est orientée essentiellement vers Fribourg, dans le flot quotidien de milliers d'automobilistes « encolonnés ». En effet c'est en ville que je passais mes heures de travail professionnelles. C'est à Fribourg encore aujourd'hui que je continue à pratiquer le volleyball, à me rendre aux matches d'Olympic en transport en commun, à arpenter le marché du samedi à la Grand-Rue ou à rencontrer des amis sur une terrasse ou au spectacle : un vrai Marlinois quoi !

Alors au destin lié des communes urbanisées que nous représentons ici, j'y crois.

Il est temps aujourd'hui de passer à l'action car les problèmes qui se posent à nous sont les mêmes : entre autres : aide sociale, mobilité, lutte contre le bruit, pollution atmosphérique, scolarisation, accueil extra-scolaire et prise en charge de la petite enfance, gestion des déchets, fiscalité, fonctionnement administratif.

Débatte sereinement permettra de trouver des propositions constructives pour la collectivité.

Si les enjeux qui attendent Fribourg et sa ceinture sont les mêmes, les solutions doivent être nécessairement communes pour former une entité politique différente d'aujourd'hui : la Fribourg nouvelle, un cadeau pour nos enfants et petits-enfants.

Merci de votre attention.

M. Jean-Damien Meyer (Avry), benjamin de l'Assemblée

Monsieur le Préfet,

Mesdames, Messieurs les délégués de l'Assemblée constitutive,

Mesdames, Messieurs,

J'ai appris hier que je suis le benjamin de cette Assemblée et qu'à ce titre, l'occasion m'est donnée d'accaparer quelques minutes de votre attention ce soir.

C'est avec grande joie que je constate qu'un nouveau chapitre s'ouvre aujourd'hui pour notre canton, notre district et nos communes. C'est une grande joie certes, mais aussi, je dois bien l'avouer, une joie teintée d'un peu d'appréhension lorsque l'on mesure soudain la tâche qui nous attend ou lorsque qu'on lit la presse qui nous annonce la traversée d'un champ de mines ou le franchissement d'une course d'obstacles.

Pendant plus de deux ans, nous, les délégués de l'Assemblée constitutive, jouerons un double rôle. Nous serons d'une part les porte-voix de nos communes respectives, ici au sein de cette Assemblée, et nous endosserons, d'autre part, le rôle de correspondant et d'informateur auprès des citoyennes et des citoyens. Ce sont donc deux rôles différents, mais qui se nourrissent l'un l'autre.

Alors, oui, bien sûr, je pourrais vous énumérer ce soir tous les écueils potentiels auxquels nous devons faire face ces prochains mois.

Mais, en tant que jeune délégué de cette Assemblée, j'ai le sentiment que notre identité, plus que villageoise, est devenue régionale. Pour cette génération, j'ai l'impression que les frontières communales deviennent parfois une limite abstraite : j'ai par exemple découvert l'autre jour que chaque commune a son règlement relatif à la détention des chiens. Depuis, je dois avouer que je me demande s'il est nécessaire pour une habitante d'Avry de se procurer le règlement de la commune voisine avant d'oser s'aventurer avec un chien dans les bois de Verdilloud.

D'un projet par grappes, cette fusion devient finalement un projet pour toute une région. La société change, les structures territoriales doivent changer aussi, on ne se décrit souvent plus « de Givisiez » ou « de Marly », on est ici « de Fribourg », demandez d'ailleurs aux supporters de Gottéron ce qu'ils en pensent. Plusieurs autres communes, notamment celles de Grolley, La Sonnaz, Neyruz et Pierrafortscha nous observent ce soir. Retenons qu'il n'y a pas de coopération inintéressante ni de commune qu'il faille négliger.

L'élément sur lequel j'aimerais insister ce soir, c'est cette occasion unique qui nous est donnée de coopérer.

- Coopérer, dans un premier temps c'est discuter, échanger.*
- Mais bien coopérer, c'est aussi être ouvert à l'expérience de ces neuf communes, à leurs pratiques, à leurs questions, aussi, parfois, à l'originalité de leurs réponses. Sans cette interrogation préalable, nous ne pourrions pas être convaincant-e-s.*
- Coopérer, enfin, c'est également se rendre compte que chaque commune a ses points forts et ses spécificités, qu'il appartient aujourd'hui à la nouvelle entité de valoriser.*

Je terminerai en vous disant qu'en fusionnant, le Grand Fribourg deviendrait, certes, la troisième ville de Suisse romande avec ses 74'000 habitant-e-s. Mais au-delà de la démonstration statistique, ce qu'il faut surtout retenir c'est qu'ensemble, on a plus de poids qu'individuellement.

La fusion représente l'occasion pour Fribourg, pardon, le Grand Fribourg, de sortir de sa timidité et de trouver sa place entre l'arc lémanique et la capitale.

Ce soir, vous avez donné l'occasion au benjamin de cette Assemblée de s'exprimer et je peux vous assurer qu'à ce titre, je suis convaincu qu'avec son dynamisme étudiantin, la nouvelle entité a le potentiel d'être une ville culturelle, une ville de proximité, une ville bilingue qui bouge.

Je vous remercie de votre attention.

Fribourg, le 1^{er} février 2018